

Fiche Technique : décret rejets côtiers Cameroun

Objectifs de la mission

Transformer le décret rejets côtiers Cameroun en trajectoire de maîtrise fiable, auditable et soutenable.

- Clarifier le cadre réglementaire (valeurs limites, autocontrôle, reporting, plans d’urgence, traçabilité).
- Réaliser un diagnostic des installations et des rejets; cartographier les points de contrôle.
- Modéliser la dispersion; définir points de prélèvement, fréquences et protocoles normalisés.
- Concevoir et prioriser des scénarios de traitement et d’investissements technico-économiques.
- Sécuriser les autorisations et la relation avec l’administration; aligner étude d’impact et exploitation.
- Structurer la gouvernance documentaire (RACI, procédures, indicateurs) et réduire les risques juridiques/OPEX.

Objectif central: démontrer une maîtrise robuste et continue des rejets, au-delà d’une conformité ponctuelle.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels rejetant en mer/estuaires: agroalimentaire, pétrolier, carrières, cimenteries, BTP maritime, dépôts/terminaux portuaires.
- Promoteurs et exploitants côtiers; opérateurs d’infrastructures/ouvrages d’exutoire.
- Sites en zones sensibles: estuaires soumis aux marées, mangroves, zones de frayère, plages touristiques, aires de pêche.
- Directions et équipes: direction générale/technique, production, maintenance, QHSE, HSE, juristes, laboratoires, MOA/MOE.

Durée de la mission

Déroulement jalonné (cadrage → audit → mesures → modélisation → choix techno → travaux → essais → réception), synchronisé avec les exigences administratives et les contraintes d’exploitation.

Phase	Objectif principal	Durée
Campagnes de mesures	Représentativité multi-scénarios et saisonnière	Campagnes saisonnières
Revue périodiques post-démarrage	Suivi des indicateurs et des actions correctives	Mensuelles
Tests de robustesse	Vérifier la résilience avant période pluvieuse	Avant saison pluvieuse
Suivi post-mise en service	Optimisation et ancrage de la conformité	12 mois

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage et interprétation réglementaire

- Cartographier le périmètre, les définitions (rejets directs/indirects, exutoires) et les zones d'influence.
- Rattacher le décret au corpus: étude d'impact, prescriptions, contrôles et jalons administratifs.

2) Diagnostic initial et audit des rejets

- Vérifier réseaux, points de collecte/by-pass, pratiques et intégrité des dispositifs.
- Identifier écarts de preuve; cadrer un plan de mesures court et représentatif.

3) Mesures et modélisation de dispersion

- Campagnes multi-scénarios normalisées; chaîne de custodie et traçabilité.
- Modéliser courants, marées, bathymétrie pour optimiser exutoire et zone d'influence.

4) Scénarios et choix technologiques

- Hiérarchiser: réduction à la source → prétraitements → stockage tampon → affinage → contrôle final.
- Comparer techno-économie (CAPEX/OPEX, fiabilité, maintenance) et sélectionner le scénario.

5) Mise en œuvre, essais et réception

- Plan d'exécution sans rupture: interfaces, tests de performance, vérification et réception.
- Filières possibles: dessablage, séparation HCs, coagulation-floculation, flottation, filtration, adsorbants, désinfection.

6) Suivi post-démarrage et gouvernance

- Surveillance intégrée ISO 14001: indicateurs, seuils d'alerte, escalade, audits internes.
- Revues mensuelles, tests avant saison pluvieuse, simulations d'incident, amélioration continue.